EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°23-064
COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Acte mis en ligne le :	04/07/2023

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 18 Votants : 24

Sans condition de quorum,
car il s'agit d'une 2ème convocation faute de quorum à la 1ère convocation du 22 juin 2023

L'an 2023, le mardi 27 juin à 18h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : (Bonnefamille) ; Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay) ; Christian REY (Diémoz) ; Alain CAUQUIL, Christine FASSINOT (Grenay) ; Martine CHASTAGNARET, Albert GIRERD-POTIN, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD (Roche) ; Patrick CASTAING, Brigitte GROIX Valérie MICHA-FRACHON, Joël TERRY (Saint-Georges d'Espéranche) ; (Saint-Just Chaleyssin) ; Christophe BADUFLE, Bernard JULLIEN (Valencin).

Absents : Daniel ANGONIN, Fabien BICHET, Isabelle BOUQUET, Michel CARLES, Monique DELAY, Vanessa DEVAUX, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Ludovic HIRTH, Isabelle HUGOU, Laurence MUCCIARELLI, Murielle MUSTI, Alain NEPLE, André QUEMIN, Régis ROUSSEL, Maryline TASCIOTTI, Alexandra THOMAS, Aurélie VERNAY.

Procurations : Daniel ANGONIN à Patrick ROSET
Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET
Ludovic HIRTH à Bernard JULLIEN
Laurence MUCCIARELLI à Christian REY
Murielle MUSTI à René PORRETTA
Aurélie VERNAY à Bernard COCHARD

ECONOMIE DE PROXIMITE - AIDE A L'INVESTISSEMENT DES TPE/PME COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Classification contrôle de légalité : 7.4.1

Par délibération n° 23-004, en date du 02/02/2023, le Conseil communautaire a approuvé le règlement des aides directes aux entreprises.

6 dossiers ont été instruits par le service développement économique et ont reçu un avis favorable des membres de la Commission Economie qui se sont réunis le 03 mai 2023 :

- Dispositif 1 : « Financer mon investissement Commerce et Artisanat » Région AURA/COLL'in Communauté : 4 dossiers
- Dispositif 3 : « Jeune entreprise de moins de 3 ans sans point de vente » : 2 dossiers

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération n° 23-004, votée lors du Conseil communautaire du 02/02/2023, approuvant le règlement des aides directes aux entreprises,
- VU les dossiers de demande de subvention déposés par les entreprises et instruits par le service Développement Economique,
- CONSIDERANT l'avis favorable donné par la Commission Economie,
- D'ATTRIBUER une subvention d'investissement pour tous les dossiers mentionnés ci-après, conformément au tableau récapitulatif présenté et conformément aux crédits inscrits au budget général 2023 :
    - Dossier RCC23/05 : subvention 3478 €,
    - Dossier RCC23/07 : subvention de 5000 €,
    - Dossier RCC23/08 : subvention de 5000 €,
    - Dossier RCC23/10 : subvention de 2158 €,
    - Dossier CC23/03 : subvention de 4000 €,
    - Dossier CC23/04 : subvention de 4000 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	